



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8»—
ABONNEMENTS Six mois » 4»—
Trois mois » 2»—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

Maisons recommandées

Société Acétylène **PORRENTRU**
Appareil le plus simple existant de nos jours ; pour renseignements, s'adresser au gérant, Simon GOGNIAT, Porrentruy.

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue
Consommations de premier choix

— Excellents vins —

— Bière de la Brasserie Ulrich —

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRIZZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs, farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

A LA COIFFANCE RONCO FRÈRES
Chaux-de-Fonds
Tissus en tous genres. Confections pour Dames, Draperies pour Hommes. Bonneterie, Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, à prix de fabrique. — Blancs

WILLE NOTZ Denrées coloniales, Vins et spiritueux, farines, sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
Boucherie — Charcuterie

Magasins du Prii temps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

MEMENTO

Cercle ouvrier: Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis, à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchandises chaque samedi, de 8 à 10 heures du soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir, au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le vendredi, à 9 h. du soir, au local, Chapelle 5.

Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau central et du comité local tous les jeudis à 8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Le Cygne, groupe d'épau n°. Encasement chaque samedi de 8 heures à 10 heures du soir au Cercle ouvrier.

Pharmacie d'office

M. BOURQUIN

Rue Léopold Robert 39

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

L'Actualité

Les universités populaires en France

II

Les victoires successives remportées à Paris par la Société pour l'Enseignement supérieur populaire ont eu pour conséquence, d'abord l'installation d'Universités populaires dans les départements, puis l'intervention de l'ennemi déclaré de tout progrès : du clergé, auquel il n'échappait point que le mouvement universitaire se confondait avec le mouvement socialiste. Aussi longtemps qu'il ne s'agissait que de la capitale, la presse ultramontaine, prévoyant l'inutilité de son immixtion, — peut-être craignait-elle aussi de produire l'effet contraire à ses intentions, — avait observé une certaine réserve, mais, lorsque le mouvement a envahi la province, ç'a été tout autre chose. Toutes les revues, tous les journaux, comme l'Association catholique, la Revue du clergé français, le Sillon, le Correspondant, les Questions actuelles, la Vie catholique, la Justice (!) sociale, etc., etc., reçoivent alors d'une agence un article qui commençait ainsi :

« Sous ce titre prétentieux (U. P.) et illégal, — puisque le gouvernement a réservé aux seuls établissements de l'Etat cette dénomination — riviliégée, — les intellectuels dreyfusards viennent de fonder des conférences dans les faubourgs. C'est au lendemain du dernier Congrès de l'Enseignement que cette organisation a surgi. En s'adressant directement au peuple, le parti des traitres s'est flatté d'arracher aux ouvriers leur foi nationale et leur foi religieuse. »

L'article se terminait par cette phrase :

« Evidemment les Universités Populaires font beaucoup de mal. Mais, au milieu de notre douleur, nous espérons que l'admirable bon sens (!) dont le peuple français est doué le préservera de la contagion. Voilà cent ans que les jacobins et les franc-maçons essaient d'avilir la France. Grâce à Dieu (!) l'énergique action des catholiques a jusqu'à présent fait avorter le complot. »

Jusqu'à présent !

Rien ne prouve mieux l'utilité des Universités populaires que cet article, qui a fait le tour de la presse nationaliste.

Voyant échapper leur influence, quelques feuilles émirent de nouvelles idées sur l'action catholique. « C'est bien le moins, disaient-elles, que nous sachions profiter des succès de nos adversaires pour reconnaître nos bévues et tracer sans haine pour personne, avec une bonne pioche, une nouvelle route. »

Poursuivant cette idée, un prêtre lyonnais a publié, dans la Justice sociale, un article qui mériterait d'être reproduit *in extenso*, mais la place dont nous disposons nous oblige de nous contenter de la fin :

« Si l'on embellissait plus modérément divers sanctuaires, et si les bourses catholiques consacraient deux millions à rendre gratuites les chaises dans les églises, à rendre moins onéreuses les funérailles, à

acheter des batteuses aux sociétés chrétiennes agricoles qui feraient des sacrifices de leur côté ; si l'argent catholique aidait les hommes d'initiative à organiser des mutualités scolaires, des caisses de familles, des écoles ménagères, des Universités populaires, verrions-nous la classe ouvrière s'éloigner de plus en plus des prêtres, malgré toutes ses charités ? La religion perdrait-elle en influences ? Regarderait-on le clergé comme une caste à part ? »

Ces idées ont été, en partie, mises en œuvre par l'ancienne société La Crypte, mais combien inutilement. La marche en avant a continué et continue. Qu'on arrête donc le soleil dans sa course ! D'ailleurs comme l'a très bien dit M. Victor Charbonnel, « les travailleurs ont renié, comme lui, le passé, la souffrance et la mort, pour aller à l'avenir, à un peu de joie, à la vie. »

Mais revenons aux principales U. P. de la banlieue de Paris et des départements.

Dans les environs de la capitale, nous trouvons celle de Montreuil-sous-Bois, une des plus anciennes, puis celles de Choisy-le-Roy, de Nanterre, de Boulogne, de Billancourt, d'Asnières, de Vincennes et des Lilas. Les conférences y sont faites par les membres de l'Association de Paris.

Notons ici que toutes sont données gratuitement, aussi bien à Paris que dans la banlieue. En province on compte déjà environ 40 universités populaires, qui, toutes réussissent admirablement bien. En voici les plus anciennes : celle d'Alais a été fondée au mois d'octobre 1899, par cinq professeurs du Lycée de la ville. Les conférences données par ces professeurs sont toujours très suivies ; celle de Bar-le-Duc a été également fondée par les professeurs du Lycée ; celle de Beauvais s'occupe en outre du patronage des petits garçons et des petites filles ; celle de Bourg, due aux efforts de quatre universitaires : M. Martin, inspecteur d'académie, et MM. les professeurs Elbel, Paillet et Rey ; celle de Châlons-sur-Marne, où M. Payot, inspecteur d'académie, a su grouper autour de lui les professeurs Chrétien, Bondon, Flot, Belin, Schuver, Davesnes et d'autres encore. Des conférences ont été faites cette année sur « les Droits de l'Homme », sur « l'art au point de vue social », sur l'habitation, sur la tuberculose, etc. ; puis celle de Chey (Deux-Sèvres) dirigée par quelques « intellectuels dreyfusards » ; celle de Clermont-Ferrand, où se font entendre tour à tour les professeurs de l'université, MM. des Essarts, Hauser, Desdevises, du Désert, Joyan, le Dr Paul Girod, Ehardt, le Dr Gautret, Guinchard et Debordes, et les ouvriers typographes Fagnot et Delbos ; celle de Dijon, qui date aussi du mois d'octobre 1899, a été mise en œuvre par les professeurs Cestres, Labonnesse, Malye et Rhosenthal, quelques répétiteurs du Lycée Carnot, et plusieurs préparateurs à la Faculté des Sciences ; celle de Montauban qui a eu pour parrains 10 professeurs.

Elle fut fondée en juin 1899 ; celle de Montpellier qui doit sa naissance à l'initiative d'un groupe d'étudiants socialistes ; celle de Nancy ouverte au mois de janvier 1900 et qui compte près de 800 adhérents.

Mais à quoi bon tous ces détails ? Disons seulement qu'en outre des U. P. déjà citées, il y a encore celles d'Amiens, Annecy, Avignon, Besançon, Béziers, Bourges, Cette, Gallargues, (Gard) Graissessac (Hérault), Lille, Lorient, Lyon, Nancy, Nîmes, Le Puy, Reims, Rennes, Roanne, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Tours, Toulouse, Tulle, Vitry-le-François, qui toutes se sont conformées au programme de la Société pour l'Enseignement supérieur populaire, qui toutes reçoivent le concours des professeurs de leurs institutions

scolaires supérieures, et qui toutes jouissent, malgré l'opposition cléricale, d'une grande popularité.

Ajoutons que dans la banlieue parisienne, Levallois-Perret, Courbevoie et Charenton, sont sur le point d'installer des U. P. et que d'après les nouvelles récentes, Angoulême, Le Havre, Le Mans, Limoges, Loudun, Meaux, Orléans et Poitiers vont en être dotées avant la fin de cette année.

Puisse l'œuvre de la Société de l'Enseignement supérieur prospérer et s'étendre de plus en plus.

« Les idées mauvaises, néfastes, fausses, n'ont droit qu'à la guerre sans répit, sans trêve. »

La Suisse socialiste

Double initiative. — Les délégués du parti d'opposition du canton de Soleure, réunis dimanche à Olten, ont voté à l'unanimité et par acclamations, après un rapport de M. le conseiller national Hængi, la résolution suivante :

« Le parti d'opposition du canton de Soleure se prononce en faveur de l'élection proportionnelle du Conseil national :

« 1° Parce qu'elle y voit un postulat de la justice et une saine extension des principes démocratiques ;

« 2° Parce que les inconvénients que la représentation proportionnelle peut entraîner sont beaucoup moindres que les inconvénients réels du régime de la majorité absolue. »

L'assemblée d'Olten s'est également prononcée en faveur de l'élection du Conseil fédéral par le peuple.

Dans une réunion qui a eu lieu mardi à Lucerne, les délégués du parti conservateur cantonal ont décidé à la presque unanimité de recommander le vote de la proportionnelle. Quant à l'élection du Conseil fédéral par le peuple, l'assemblée a décidé de laisser toute liberté aux électeurs du parti.

A une assemblée des délégués du parti conservateur fribourgeois, tenue à Posieux, M. Bise, président du tribunal de la Sarine, a dit les raisons qui ont déterminé les catholiques suisses, et notamment le Comité du parti conservateur fribourgeois, à prendre position en faveur de la double initiative. M. Bise a annoncé que des réunions seraient organisées dans tout le canton en vue de la votation du 4 novembre. L'orateur a été vivement applaudi.

Souveraineté du peuple — M. Alfred Dupont dit dans la Suisse :

La souveraineté du peuple, voilà certes, une belle, une noble chose, pourvu qu'on ne l'altère pas par la façon même de la constater et, par suite, de l'appliquer.

Si, dans une république, il y a dix citoyens, il est évident que la souveraineté du peuple n'est que l'ensemble et l'addition des parts personnelles de souveraineté, représentée pour chaque citoyen par 1/10. Donc, tout système qui annule pratiquement cette part personnelle de souveraineté chez une partie des ayants-droit, fausse et dénature par là même la souveraineté de l'ensemble.

Cette souveraineté, qui est la part et le commun patrimoine de tous, qu'en fait le système majoritaire ? Pour lui, la lutte électorale ne représente que le droit brutal du plus fort. Si l'on compare la gestion des affaires publiques à une table servie, la saine théorie voudrait qu'à cette table il y eût autant de places que de citoyens. Or, le système majoritaire commence par « tomber » une minorité importante, la moitié

moins un peut-être, puis, ces heureux favoris s'attablent et mangent tout, y compris la table des vaincus...

Ne suffit-il pas de regarder en face un résultat semblable pour se convaincre de sa monstruosité.

Or, la proportionnelle n'a d'autre but que de sauvegarder la 1/10, la part intangible de souveraineté de chaque citoyen. Au lieu de lui offrir une alternance de triomphes démesurément grossis et d'éclipses totales, elle lui conserve un rôle constant, variable seulement dans sa portée objective, selon le nombre relatif des groupes politiques, dans les affaires de la nation, et la table idéale dont je parlais tout à l'heure reste ouverte à chaque citoyen; le citoyen y prend la place qui lui convient. S'il y a vingt électeurs d'une nuance spéciale, il y aura pour eux 20 couverts; s'ils sont 100, ou 1000, il y en aura pour eux un nombre qui correspondra, automatiquement, à leur propre nombre. Ainsi, personne ne se gavera aux dépens des autres, et le régime d'une alimentation normale ne substituera à celui qui préconise l'indigestion, suivie de la famine au premier coup de bascule.

Quant à moi, je sens et je sais que la votation proportionnelle a pour elle l'avenir, si, dans la vie des républiques, la vérité et la sincérité comptent pour quelque chose. Elle ne nuit à personne et profite à chacun, selon ses droits véritables. Comparée au système majoritaire, aussi rudimentaire qu'arbitraire, elle est la condition capitale, la condition « sine qua non » du progrès politique, et le jour viendra où nos descendants se demanderont avec étonnement comment leurs pères se sont contentés si longtemps d'un instrument barbare, embryonnaire, et, pis encore, inique.

La proportionnelle et le Dr Favre. — Comme on le sait, MM. F. Soguel, Jean Berthoud et Calame ont constitué un comité radical en faveur de la proportionnelle. Ils s'expliquent à ce sujet dans une lettre adressée au *National*. Nous retenons de leur argumentation ce qui suit :

« Permettez nous d'exprimer en terminant notre surprise de ce que vous avez rendu la proportionnelle responsable de l'élection du Dr Favre au Grand Conseil et tiré parti de ce fait dans le but d'influencer le prochain scrutin populaire. Nous vous poserons simplement cette question : Est-ce la proportionnelle ou est-ce la Constitution qui prévoit les cas d'inéligibilité au Grand Conseil ? Est-ce la loi électorale ou est-ce la Constitution qu'il faudrait reviser pour frapper d'inéligibilité un irresponsable ? La réponse ne saurait être douteuse et démontrerait qu'en chargeant la proportionnelle du méfait de l'élection du Dr Favre, vous employez, dans la discussion des inconvénients qu'elle peut présenter, un argument vraiment piteux. »

C'est entendu, la proportionnelle est « irresponsable », tout comme le Dr Favre. Aussi on voit comme le parti de la majorité la traite. C'est l'ennemie contre laquelle il faut se ruer avec furie.

Et dire que les uns et les autres, partisans ou détracteurs de la proportionnelle, savent tout comme nous ceci : C'est que l'élection du Dr Favre s'est faite sous le système de la majorité absolue et que la proportionnelle n'a rien à voir dans son cas... Mais y aurait-elle exercé une influence quelconque qu'est-ce que cela prouverait sinon que, dans certains cas, la proportionnelle peut devenir une arme de justice et un moyen de vérité.

SAINT-GALL. — Capitalistes en joie. — Dans son assemblée générale d'actionnaires, la société de la fabrique Feldmühle a constaté que l'élevation du capital de 3 à 5 millions s'était effectué aisément et qu'au 15 novembre toutes les actions supplémentaires seraient placées. C'est dire que l'industrie de la broderie, dans le canton de St-Gall, n'est pas encore dans le marasme. Et dire aussi que ces messieurs n'ont jamais voulu donner satisfaction aux ouvriers de la maison qui avaient fait grève tout récemment.

CE QUE NOUS VOULONS

C'est par 64,478 signatures que le peuple suisse a demandé en 1899 que la question de la double initiative lui fût soumise.

C'est le 4 novembre prochain que le peuple suisse sera appelé à donner son oui ou son non.

La lutte sera âpre. Nous en avons vu les signes persécuteurs dans les journaux de ces derniers jours.

Car il ne s'agit pas seulement de lutter pour des intérêts politiques.

La classe ouvrière a le plus grand intérêt à marcher en faveur de la double initiative. Acceptée, elle lui permettra de claironner ses revendications économiques du haut des tribunes dont, jusqu'à maintenant, on l'a violemment écartée.

Pourquoi demandons-nous que le Conseil fédéral soit nommé par le peuple ? Est-ce une idée nouvelle ? Absolument pas.

Il y a 53 ans déjà, en 1847, quand ce fut question d'une nouvelle constitution, on examina ce postulat, qui fut refusé dans la commission par 10 voix contre 9.

Et actuellement on viendrait nous dire que la question n'est pas encore mûre.

Presque dans tous les cantons le peuple comme lui-même, directement, son Conseil d'Etat et il ne pourrait pas nommer lui-même son Conseil fédéral.

A-t-on peur du peuple ? N'a-t-on plus confiance en lui ? Sent-on que les mécontents se sont lentement accumulés et n'osent-on plus l'affronter ?

Peut-être le parti dirigeant sent-il qu'il a été par trop à la bonne à tout faire d'un groupe, d'un Conseil d'intérêts particuliers.

Peut-être sent-il qu'il n'est plus en communion d'idées avec les masses profondes de notre démocratie. Et alors, oui, nous comprenons sans instinctif mouvement de recul.

Que nous dit-on ?

Garonne, qui, en cet endroit, n'a pas moins de mille mètres de largeur. Cette largeur même du fleuve constitue, pour l'importante cité, un vaste port de près de 6 kilomètres de longueur, où sont ancrés continuellement d'innombrables navires grands et petits, de toutes nationalités. Lorsque, le matin, depuis le splendide pont en pierre qui relie le faubourg de la Bastide avec la ville, et qui sépare le port maritime du port de l'intérieur..., l'on contemple au travers de la brume la multitude des mâts, l'effet est saisissant, magique, et l'on a l'illusion d'une forêt de sapins s'étalant à perte de vue, au milieu de mirages étincelants...

Le mouvement commercial de cette ville est énorme. Ses quais sont en permanence couverts de futailles et de marchandises de tous genres, attendant leur tour d'être dirigés vers leur destination. Le chargement et le déchargement des navires, le bruit des grues à vapeur, le sifflement des locomotives, le roulement continu des chars, le brouhaha d'une grande foule sans cesse agissante..., tout cela m'abasourdissait. Nous étions bien loin des silencieuses rues de Neuchâtel. — Ces spectacles, ainsi que la vue des magnifiques boulevards de la ville, des vastes places et promenades publiques, des somptueux monuments, du théâtre, etc., nous occupèrent durant les deux jours qui précédaient l'embarquement.

Le bateau sur lequel nous avions pris passage était un splendide steamer, un des plus grands faisant les voyages du Rio de la-Plata. L'embarquement fut vite opéré. Avec cent cinquante autres personnes qui, comme nous, s'expatriaient, nous fûmes installés dans l'entrepont, où trois files de

Mais, le peuple connaîtra-t-il les hommes qu'il nomme ?

Ne craignons rien. Le peuple ne met pas longtemps à distinguer ceux qui le servent de ceux qui travaillent pour eux.

Et il suffira de quelques expériences pour que les choses soient rapidement mises au point. On l'a vu pour le referendum; on l'a vu pour l'initiative.

Ce que le peuple fera, c'est qu'il choisira ceux qui sont vraiment à la hauteur de la tâche qui leur incombe et nous n'assisterons plus au navrant spectacle des défaillances des dix dernières années.

Les circonstances acquièrent tous les jours un peu plus de complexité. Nous ne sommes plus, comme autrefois, isolés du grand mouvement international par nos cimes neigeuses.

Grâce au merveilleux développement des moyens de communication, les montagnes s'abaissent, les vallées s'élèvent.

A des activités économiques nouvelles il faut une organisation politique nouvelle.

On ne saurait admettre que des classes entières de la population voient leurs intérêts lésés par un gouvernement qui n'est pas l'expression adéquate du peuple suisse.

Ouvriers, petits paysans, petits industriels, petits commerçants, où votre voix porte-t-elle !

Elle reste sans écho. On ne vous écoute point.

Le moment n'est-il pas venu de vous réveiller et de dire :

« Halte-là ! Jusqu'ici et pas plus loin ! »

Nous avons assez du système des clans; nous voulons être les propres manouvriers de notre émancipation politique et économique.

Le 4 novembre, secouons notre apathie et répondons

OUI

à la double initiative.

LE TOUR DU MONDE

ANGLETERRE et TRANSVAAL

Le système des petits paquets. — De Jean Carrière, envoyé spécial du *Matin* :

« Je connais maintenant ce qui a été décidé à la fameuse rencontre de Krüger et de Steijn, en présence de Botha et de Christian De Wet. Et, s'il est des choses que je ne puis et ne veux dire encore, il en est auxquelles je puis faire allusion, vu que tout le monde les connaît ici.

Or, parmi les plans adoptés pour cette campagne, il en est un qui, déjà, semble avoir les résultats les plus heureux : c'est celui de lutter par petits paquets, de harceler l'armée anglaise sur tous les points et de rendre la guerre à la fois plus dangereuse pour les envahisseurs et toujours renouvelable pour les envahis.

Les Boers, maintenant, ne se meuvent plus en grandes masses. Cent, deux cents au plus, quelquefois soixante, cinquante, vingt même. Ils marchent sans bagages,

couchettes superposées devaient être notre domicile pendant plus d'un mois.

L'emménagement à bord d'un navire est curieux. Il n'est pas rare que des paquebots (surtout italiens) plus petits que le *Hohenstaufen* sur lequel nous étions, trouvent moyen de transporter douze cents et même quinze cents émigrants. Nos cent cinquante compagnons étaient donc un groupe bien modeste à côté de pareils convois. Malgré cela, presque toutes les nations de l'Europe étaient représentées parmi nous. Chacun, dans l'entrepont et dès le premier instant, chercha à se réunir aux compatriotes. Les appels en toutes langues se croisaient dans l'air. Des dialogues s'échangeaient, durant lesquels le français, l'allemand, l'anglais, le flamand ou l'italien faisaient résonner leurs notes diversement bizarres, lorsqu'il s'agissait de se disputer telle ou telle couchette, ou de retrouver quelque colis égaré.

Enfin, après deux heures d'un vacarme impossible à décrire, tout le monde était installé. Les premiers froissements étant finis, une sorte de solidarité lia chacun à son voisin. Les mêmes joies, les mêmes dangers et les mêmes souffrances allaient être communs à bord. Nous étions tous réunis sur ce frêle morceau de bois qui nous séparait de l'abîme, pour une durée bien longue. Aussi, lorsque, l'ancre étant levée, le navire se mit en mouvement, la même pensée nous poussa tous vers le bord, pour regarder la terre que nous laissions...

Le navire descend rapidement le cours du fleuve, qui s'élargit de plus en plus. Bientôt les dernières maisons de la ville disparaissent. Les villages bâtis sur les rives fuient à leur tour en une vision rapide. Soudain une colonne blanche paraît

ou presque. Tous sont à cheval. Bien plus, presque toujours ils ont avec eux trois ou quatre chevaux, et un boy. Un cheval les porte, le boy est sur un autre, et les deux autres suivent, chargés de leurs légers nécessaires. De cette façon, quand les deux chevaux qui portent, l'un le soldat, l'autre le boy sont fatigués, on change de monture et ainsi la cavalerie est toujours rapide. C'est ce qui explique l'extraordinaire rapidité de l'armée boer.

En outre, comme chefs et soldats connaissent admirablement les moindres replis de cette vaste contrée, ils ont pour système de ne jamais aller tous ensemble. Ils indiquent à l'avance un itinéraire approximatif et se donnent rendez-vous à un point quelconque où, d'ailleurs, ils ne font que se rejoindre à la hâte, échanger de nouveaux plans de route et repartir.

C'est ce qui exprime que la prise de tel ou tel chef, sur laquelle les journaux anglais font tant de bruit, n'a jamais qu'une très secondaire importance. Le nombre des chefs boers augmente tous les jours et on peut dire que Botha et Christian De Wet ont suscité à leur exemple toute une phalange de jeunes généraux.

Voilà pourquoi nous avons à tout moment des combats dans les environs de Johannesburg, combats sur lesquels la presse semble faire le silence. »

INDES

La famine. — Le vice-roi de l'Inde télégraphie que des rapports inquiétants au sujet de la famine parviennent de Bombay.

La situation est dépeinte comme grave dans plusieurs districts. Si la pluie ne survient pas avec la mousson du Nord-Est, les récoltes d'hiver seront minimes, et la détresse sera grande sur certains points.

Dans les autres parties de l'Inde, la moisson promet d'être excellente et la famine tend à disparaître.

Le nombre de faméliques ne vivant que de secours n'est plus que de 2,292,000.

ALLEMAGNE

Démission. — La nouvelle du jour, c'est la démission du chancelier de l'empire allemand. Le prince de Hohenlohe se retire, et les dépêches de Berlin nous apprennent que son successeur sera le comte de Bülow, président du Conseil et ministre des affaires étrangères. A une autre époque, le changement du chancelier de l'empire d'Allemagne aurait été un événement de premier ordre qui non seulement aurait causé une profonde sensation en France, mais qui aurait aussi mis dans un certain émoi les chancelleries européennes.

Aujourd'hui, ce changement a laissé le public froid, car, pour ce dernier, il ne présente plus qu'un intérêt secondaire. Que ce soit le comte de Bülow, le prince d'Eulenburg, le prince de Hatzfeld, M. von Podbielski ou tout autre personnage politique qui remplace le prince Clovis de Hohenlohe-Schillingsfürst, duc de Ratibor et de Corvey, l'opinion publique reste indifférente, car, comme le dit un journal du matin, le titulaire nominal de la fonction

sortir du sein des flots. C'est le phare de Cordouan, un des plus beaux de l'Europe, et la dernière œuvre humaine visible désormais pour nous. Après cela, l'océan, l'immensité...

A partir de ce moment, notre vie n'avait plus d'autre garantie que ce navire qui, malgré ses proportions, commençait à se balancer fortement sur les vagues, comme une coquille de noix sur notre lac de Neuchâtel. Déjà, un certain malaise s'était emparé de tous. La gaieté des premiers moments fit peu à peu place à de plus soucieuses pensées. Bien vite il fallut s'occuper de l'organisation par escouade. Le commissaire du bord nous groupa, donnant à chaque division une grande gamelle destinée à recevoir la nourriture commune. Chacun reçut ensuite une assiette, une cuillère, une fourchette et un gobelet : le tout en fer blanc.

Le premier repas que l'on nous donna ne fut touché par presque personne, composé qu'il était de harengs salés et de pommes de terre. Un tel menu n'était guère fait pour vaincre de naissantes nausées, et ne disait d'ailleurs pas grand chose aux personnes habituées au régime confortable et plus varié du foyer. Par contre, les provisions plus fines faites à Bordeaux et dont chacun était plus ou moins muni furent utilisées dans la circonstance, tant bien que mal. D'ailleurs, il fallait payer son tribut à la mer remuante, et « démanter », presque aussitôt après avoir mangé. Ce mal étrange allait faire des siennes et se moquer pas mal de nos grimaces...

(A suivre).

2 Feuilleton inédit de LA SENTINELLE

Séjour d'un Suisse

DANS LA

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

RÉDIGÉ PAR

GEORGES JEANNERET

d'après les notes et documents fournis par Emilio Gascard

Mon frère et sa femme s'étaient joints à ce projet d'expatriation générale. Je vendis mon bazar, réalisai mon mince capital; puis, sans autre retard qu'un court séjour d'adieux dans ma ville natale, profitant du départ très prochain d'un navire allemand partant de Bordeaux, je pris immédiatement nos places de passagers, et gagnai aussitôt cette ville, avec ma petite famille.

CHAPITRE III

La traversée

Notre voyage jusqu'à Bordeaux se fit sans incidents. La langue et les coutumes françaises étant les mêmes que les nôtres, nous pouvions encore nous croire à Neuchâtel. Pourtant, 800 kilomètres nous en séparaient déjà...

Bordeaux est une grande et belle ville, bâtie en demi cercle sur les rives de la

que remplissait autrefois le prince de Bismarck n'est plus guère qu'une machine à enregistrer les ordres du Kaiser. Guillaume II a brisé les anciennes traditions quand il congédia un jour le chancelier de fer, et il est aujourd'hui son propre chancelier. On l'a vu plus que jamais lors des récentes affaires de Chine. C'est la volonté impériale qui a été prépondérante, absolue même, et le vieux prince de Hohenlohe, qui a quatre-vingt un an, enregistrait tout, mais ne décidait rien.

PHILIPPINES

Ça continue. — Deux nouveaux échecs des Américains sont signalés des Philippines.

Mardi, deux cents insurgés ont surpris vingt hommes du corps des signaux du 24^e d'infanterie qui réparaient le télégraphe coupé par les rebelles près de San-José et en ont capturé treize.

A Taklaban, dans l'île de Leyte, cinq éclaireurs du 43^e sont tombés dans une embuscade. Trois furent tués à la première décharge, les deux autres échappèrent et purent donner l'alarme.

Le correspondant du *Herald* constate que la situation est pire que jamais. Les insurgés tiennent la campagne, perçoivent les revenus et disposent des récoltes de chanvre et de tabac. Ils vont dans les ports, se disant amis des Américains, vendent ces produits contre des traites sur Hong Kong, ce qui procure à la junte révolutionnaire philippine, siégeant dans cette ville, des ressources considérables.

Mouvement professionnel

Fédération des ouvriers monteurs de boîtes. — *Votation fédérative.* — Tous les membres de la Fédération des monteurs de boîtes auront à se prononcer par *oui* ou par *non* sur les questions suivantes :

I. Cotisation *minimum* à payer par mois et par tous les membres (âgés jusqu'à 55 ans révolus) de la fédération. Les membres au dessus de 55 ans payeront suivant la décision de leurs sections, mais au moins 30 centimes à la caisse centrale :

a) Acceptez-vous la cotisation mensuelle de fr. 1.30 ? (1 fr. à la caisse centrale et 30 cent. à la section ; décision du congrès) ou
b) Acceptez-vous la cotisation mensuelle de fr. 1.50 ? (1 fr. à la caisse centrale et 50 cent. à la section. Proposition Kurth-Tramelan).

II. Cotisation annuelle pour le bureau central. Etes-vous pour *maintenir* la cotisation annuelle de 1 fr. ?

Tous les collègues désirant le maintien et l'amélioration des salaires et des tarifs voteront par un

OUI

résolu à *chacune* des questions I b et II.

Pour éviter la confusion dans la votation sur la cotisation annuelle les membres au-

ront à voter par *oui* et par *non* sur la question suivante :

Etes-vous pour *maintenir* la cotisation annuelle de 1 fr. ?

Le résultat accompagné du procès-verbal de la votation doit être adressé jusqu'au 30 octobre, dernier jour, au bureau central.

La vie locale

Nos feuilletons. — Mardi prochain nous commencerons la publication de l'émouvant roman d'Edgar Poe :

DOUBLE ASSASSINAT dans la rue Morgue

A qui la faute ? — C'est la faute à la proportionnelle, disent les uns.

C'est la faute aux socialistes, prétendent les autres.

Mais non, c'est parce qu'il existe une lacune dans notre code pénal, affirme la *Suisse libérale*.

Pardon, ripostent MM. F. Soguel Berthoud et Calame, c'est dans la constitution qu'elle est cette lacune.

Et personne ne s'avise de dire que l'élection du Dr Favre est due à Monsieur Tout le Monde. Aux 1538 électeurs qui l'ont nommé, tout d'abord et aux 6500 qui ont laissé cette élection se faire et qu'en toute justice il faudrait classer pour la plupart dans la catégorie des acceptants, en vertu de l'adage : « Qui ne dit mot consent ».

Ça y est. — La *Suisse libérale*, on s'en souvient, nous accusait de manquer de sens moral, parce que, disions-nous, il ne fallait pas rendre responsable un médecin de s'être conformé à un texte de la loi imparfait.

Aujourd'hui le même organe répondant à la *Revue* dit, noir sur blanc, qu'on ne peut rendre la proportionnelle responsable d'une lacune dans notre code pénal.

Avant l'élection, nos arguments ne tenaient soi-disant pas debout. Après l'élection, on les utilise pour une autre cause.

C'est ça qui donne une fière idée du sens moral de la *Suisse libérale* et du degré d'aberration où elle est tombée !

La Sentinelle est en vente dans tous les kiosques de La Chaux-de-Fonds.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS du 19 octobre 1900

NAISSANCES

Sandoz-Othenin, René, fils de Paul-Henri, horloger, et de Marie-Caroline née Maire, neuchâtelois.
Meyer, Jean-Jacques, fils de Emile, négociant, et de Sara-Désirée née Bloch, neuchâtelois.
Meyer, Pierre-Moïse, fils des prénommés.

PROMESSES DE MARIAGE

Dubois, Paul-Albert, graveur neuchâtelois et bernois, et Bauer, Marie-Antoinette, faiseuse d'aiguilles, bernoise.
Sandoz, Charles, neuchâtelois, et Pignier, Franceline, française.
Evard, Charles-Henri, guillocheur, neuchâtelois, et Stöckli, Louisa-Julie, bernoise.

MARIAGES CIVILS

Bolle-Emile, bottier, neuchâtelois, genevois et vaudois, et Plain née Pavid, Pauline-Bertha, domestique, française.
Feuz, Charles-Albert, hôtelier, et Jaggi, Elisa, demoiselle de magasin, tous deux bernois.

Recensement au 1^{er} Janvier 1900 : 33,465 âmes.

NOS DÉPÊCHES

Londres, 20 octobre. — Le général Gaselee télégraphie de Lung-Lien-Tien, à 6 milles de Tcho-Tchou, le 14 octobre, que le pays est tranquille et les habitants bienveillants. Les forces régulières chinoises se retirent et on trouve des vivres en quantité.

Les autorités locales font des efforts pour supprimer les Boxers.

Le général Campbell, commandant les Anglais en marche sur Pao-Ting-Fou, est arrivé sans rencontrer de résistance à Kheng-Kia-Fou.

La 4^{me} brigade des Indes est arrivée.

Il y a beaucoup de malades de la fièvre entérique parmi les Allemands et 2 à 3 décès par jour.

Hong-Kong, 20 octobre. — Le mandarin militaire de Fan-Soun annonce que l'amiral Ho a eu un engagement avec les rebelles, qui se sont retirés au nord de Toung-Kiang.

Lourenço-Marquès, 20 octobre. — Une réception a eu lieu vendredi à bord du *Gelderland*. Aucun fonctionnaire ni officier anglais n'y était invité. (Voilà qui ne surprendra pas beaucoup. — Réd.)

Un certain nombre de Boers de Standerton ont rejoint un commando à Amsterdam et un autre sous les ordres de Joshua.

Le commandant Joubert, fils de feu le généralissime boer, se dirige sur Komati-Poort et Barberton, dans l'espoir de reprendre ces deux localités.

CAFÉ HOMEOPATHIQUE

(dit café de santé) à 70 cent. le kg. de la fabrique Kuenzer, et Cie à Fribourg (Bade). Arrivage régulier tous les mois, au magasin de consommation rue du Versoix 7

chez

D. Hirsig.

Les grands Magasins v. **F. Jelmoli A.-G., Zurich** envoient à qui demandent **échantillons franco** des tissus pour **Dames** noir et couleur de **45 cent.** à fr. 7.— par mètre. **Draperie hommes** grande largeur de fr. **1.50** à fr. 17 le mtr. **Toileries** fil et coton. Couvertures p. laine depuis fr. **3.90 cent.** à fr. 25.— toutes les grand.

Purifiez et fortifiez le sang

Réparez vos forces avec une cure de Dépuratif au brou de noix Golliez à base de phosphates de fer. Excellent pour les enfants qui ne supportent pas l'huile de foie de morue. En flacons de 3 fr. et 5 fr., 50 dans les pharmacies ; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — Seul véritable avec la marque des « Deux Palmiers » sur chaque flacon.
Dépôt général : *Pharmacie Goiez, Morat.*

Fr. **12,50**
les 3 m. 20 cheviot pure laine, 140 cm. pour un complet de qualité excellente, noir, brun marine et mélanges sombres, pour l'hiver. Choix magnifique de *Nouveautés pour Dames et Messieurs*. Tissus de qualité irréprochable. Prix très bas. Echantillons franco.
Maison **STAPEL & Co, Zurich**

Boulangerie Coopérative
et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts
Pain blanc à **30 centimes**
1^{re} qualité à **30 le kilo.**
On porte à domicile
Avis aux agriculteurs et industriels.
— Poids public —

IMPRIMERIE DE **La Sentinelle**
TRAVAUX D'IMPRESSION en tous genres
Factures — Prix courants — Formules de traites — Mémoires — Circulaires — Entêtes de lettres, Enveloppes.
Cartes de visite, de fiançailles, de mariage, d'adresse — Etiquettes — Menus — Programmes — Affiches — Brochures.
Registres en tous genres et de toutes grandeurs — Traités — Billets à ordres — Obligations.
Impressions en couleurs
Imprimerie de *La Sentinelle*

Lecteurs, voulez-vous soutenir la SENTINELLE ? Donnez-vous à tâche de faire chacun un nouvel abonné.

Le Magasin de Blanc
A LA VILLE DE MULHOUSE
est toujours le mieux assorti
TOILES
FIL, MI-FIL ET COTON
blanchies sur pré
Spécialité de Trousseaux
Vend tous ses articles, malgré la hausse persistante
SANS AUGMENTATION

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSTRUCTION
Maçons et manœuvres
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Il s'est fondé à La Chaux-de-Fonds une société coopérative qui se charge de l'exécution des travaux de réparations ainsi que de constructions complètes de bâtiments. Tous ceux qui désirent faire partie de la dite coopérative peuvent le faire en y souscrivant une ou plusieurs actions. Le prix de l'action est fixé à 5 fr. Les personnes désireuses de souscrire des actions sont invitées à le faire dimanche **21 octobre 1900**, à 2 heures de l'après-midi au Cercle ouvrier à l'Assemblée constitutive de la Société ou tous les détails seront donnés et discutés. 432
Le Comité provisoire.

CONTRE LA TOUX, L'ASTHME
le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, la grippe, l'oppression et autres maux de poitrine analogues, les **Pectorines** du Dr **J. J. Hohl** sont depuis 40 ans d'un usage général. Elles sont admises par les autorités sanitaires et même beaucoup recommandées par nombre de sommités médicales. Ces tablettes, d'un goût très agréable, se vendent en boîtes de 80 cts. et 1 Fr. 20 dans les **pharmacies.** H4638Q 401

PHOTOGRAPHIE R. KOHL
derrière le collège de la Promenade
Ouvra consciencieux. **CHAUX-DE-FONDS** Prix modéré
Prix : fr. 6 la 1/2 Dz. avec une carte décorée
fr. 10 la Dz. avec deux cartes décorées
Groupes suivant arrangement avec les personnes

COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RECENSEMENT FÉDÉRAL

En vertu d'un arrêté du Conseil fédéral du 11 Mai 1900, le recensement fédéral devra être opéré le 1^{er} Décembre prochain dans toute l'étendue de la Confédération. Ce travail s'exécutera par les soins des communes. Suivant la coutume admise depuis longtemps, nous avons l'intention de recourir à l'obligeance de citoyens capables et dévoués pour nous faciliter l'exécution de la tâche dont nous sommes chargés.

Lors du dernier recensement fédéral, opéré il y a 12 ans, nous avons rencontré le plus louable empressement auprès des personnes auxquelles nous nous étions adressées dans ce but.

Nous espérons qu'il en sera de même cette année et que les personnes auxquelles le Conseil communal va faire appel très prochainement, n'hésiteront pas, puisqu'il s'agit d'une œuvre d'intérêt général et dont l'importance est connue de tous, à lui prêter leur concours dévoué et désintéressé.

Le travail incombant aux recenseurs consistera dans la remise et le retrait des enveloppes de recensement aux ménages de leurs cercles respectifs. La répartition des cercles sera faite de telle sorte que le travail incombant à chaque recenseur sera peu considérable et n'exigera pas une grande perte de temps.

La Chaux-de-Fonds, le 19 octobre 1900. 431

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire, Ed. TISSOT. Le Président, Paul MOSIMANN.

CERCLE OUVRIER

(GRANDE SALLE)

Dimanche 14 Octobre 1900

à 8 heures du soir

SOIRÉE MUSICALE

DONNÉE PAR

Mlles SANDOZ

Après le concert : SOIRÉE DANSANTE

ENTRÉE : 50 cts. 429

La Maison de Comestibles

A. STEIGER

Rue de la Balance 4

a reçu les harengs de la nouvelle pêche; la qualité est excellente et la préparation des plus soignée.

Harengs Bismark
Harengs roulés (Rollmoss).
Harengs fumés (français).
Sardines russes (marinées).
Saumon fumé, etc., etc. 425

Café-Brasserie

STUCKY

Près de la Gare 411

TOUS LES JOURS

CHOUCROUTE GARNIE

VÉRITABLES

SAUCISSES DE FRANCFORT

Soupe aux pois

Escargots

On sert pour emporter

Collège de La Chaux-de-Fonds

Ecole complémentaire

Les examens institués par la Loi pour établir le rôle de l'école complémentaire auront lieu le Mercredi 24 octobre, dès 8 heures précises du matin, au Collège primaire.

Tous les jeunes Suisses nés en 1882 et 1883 sont tenus de se présenter à ces examens; quand même ils n'auraient pas reçu de convocation personnelle.

La non comparution aux examens sans motifs reconnus légitimes, est punie de 24 heures d'arrêt. (Loi, art. 108).
La Chaux-de-Fonds, le 14 oct. 1900.

H3033C 428 Commission scolaire.

AU MAGASIN

DE

Machines à coudre,

Vélocipèdes

POUSSETTES

POTAGERS, COULEUSÉS, RÉGULATEURS

Machines agricoles

HENRI MATHEY

Chaux-de-Fonds

Rue du Premier-Mars 5

☎ Téléphone ☎

Atelier spécial pour les Réparations de machines à coudre, vélocipèdes et machines agricoles.

Fournitures en tous genres, pièces de rechange, fils pour cordonniers, fils de machines à coudre. Aiguilles pour tous systèmes de machines à coudre. 668

Prix défiant toute concurrence

Marchandises de première qualité
Prix-courant envoyé franco — On se rend à domicile sur demande.

2,000,000 d'enveloppes
sont actuellement en magasin et vendues en petites et grandes parties de fr. 2.— à fr. 4 le mille.

900,000 feuille de papier à lettres,
500 feuilles-octavo fr. 1,50, 500 feuilles quarto fr. 3.—
Papier d'emballage

10 kilos fr. 4. 100 kilos fr. 37.—

Prix courant et échantillons gratuits et franco. Envoi franco en cas de payement anticipé, sans cela contre remboursement. 412-2

Fabrique de Papeterie A. Niederhäuser,
GRANGES, (Soleure)

MAGGI Cacao-Gluten
Potages à la minute
Tubes de Bouillon et Consommé
la bonne cuisine pour tous *Maggi* pour Corser. 407

surpassent tous les produits similaires au point de vue du bon marché et de la facilité de leur emploi. La soussignée se permet de les recommander vivement à son honorable clientèle. M^{me} FUHRER, rue du Parc 86.

N.-B. — Les facons d'origine sont remplis à bon marché de *Maggi* pour corser.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Edouard Schneider

RUE DU SOLEIL 4

Toujours bien assorti en viandes de 1^{re} qualité.

Bœuf, Veau, Mouton et Porc frais aux prix les plus réduits. Tous les jours lapins frais.

Excellente saucisse à la viande à fr. 1.10 le 1/2 kilo.

Saucisse au foie bien conditionnée à 50 ct. le 1/2 kilo.

Charcuterie salée et fumée bien conditionnée. 204

Tous les mardis matin BOUDIN tous les jours SAUCISSE A ROTIR fraîche

Belle graisse DE BŒUF fondue à 35 ct. le 1/2 kilo

CERVELAS

GENDARMES

AVIS

Le Bureau des Prud'hommes est transféré à 430

L'HOTEL JUDICIAIRE

Léop. Robert 3

Petit gris mousseux

Vins de Neuchâtel

Vins du pays et de l'étranger

VENTE EN GROS

en bouteilles et en fûts

Fournisseur

EMILE PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

à côté des Moulins Boulangers

rue Léopold Robert

TÉLÉPHONE

Chaux-de-Fonds et au Locle 2

Raisins de table du Tessin

Caisse de 5 kilos Fr. 1,75. — 15 kilos Fr. 4,50 franco.

Belles châtaignes vertes

10 kos Fr. 2,75 — 15 kos Fr. 3,75

Raisin bleu doux

Le 100 kilos Fr. 14, non affranchis

Belles châtaignes vertes

Les 100 kilos Fr. 14, non affranchis

420 MORGANTI frères, Lugano.

VIENT DE PARAÎTRE

SOUVENIR

de la

Fête fédérale de gymnastique

Chaux-de-Fonds 1900

32 planches phototypie, textes français et allemand

Prix: Fr. 2,75

En vente dans toutes les librairies et chez les éditeurs 422

R. Hæfeli & C^o, Chaux-de-Fonds

Demandez

Huile de pied de bœuf

préparée spécialement pour vélos et machines à coudre de la maison H. Möbius et Fils, Bâle (Suisse).

En flacons à 75 cent., chez:

Aug. Barbet, Jaquet-Droz 18.

Jules Fête, rue de la Serre 61.

J. Jeanrenaud, rue Léopold Robert 9.

Mairot Frères, rue de la Promenade 6.

Henri Mathey, rue du Premier-Mars 5.

IMPRIMERIE

DE

La Sentinelle

RUE DU PREMIER MARS ET RUE NUMA DROZ 14 a

TRAVAUX D'IMPRESSION

EN TOUS GENRES